



SEJOURS ÉTÉ 2019



Un cadre Choisi
Une Ambiance
Familiale
Pour Enfants
Et Adolescents



Association
AJF-Le Temps des Vacances
19 Rue du Puy Chazel
63460 JOZERAND

Mme S.CARCASSA
Tél: 06.89.37.04.55

ajf-letempsdesvacances@orange.fr
www.ajf-letempsdesvacances.fr

8/26
JUILLET
29 JUILLET
12 AOÛT

PROJET EDUCATIF du Temps des Vacances (extraits)

Présentation Globale

Notre Centre de Vacances accueille 130 enfants et adolescents environ par séjour, de 6 à 18 ans, de toutes origines ethniques et religieuses. Le Projet Educatif prend en compte cette particularité, en scindant la collectivité en groupes d'âge : Les moyens, les grands, les préadolescents, les adolescents.

Chaque groupe bénéficie d'un projet pédagogique particulier s'adaptant aux spécificités des besoins et des buts fixés, tout en gardant un certain nombre d'activités communes pour maintenir un lien entre les âges et un réel « esprit de famille » très apprécié par tous les enfants. Le projet éducatif demeure la base sur laquelle s'articulent les différents modes de fonctionnement des acteurs de la vie sociale du Centre de Vacances.

Conditions de l'Action

Ces acteurs évoluent dans un cadre choisi (propriété de 8 hectares, en pleine nature), et quelle que soit la définition de leurs tâches (personnel de service, animateurs, directeurs) participent à la réussite du projet. De plus, les créateurs du projet insistent sur la présence d'un personnel représentatif de tous les âges de la vie : jeunes, couples, personnes âgées valides, apportant leur concours au sein de la structure. Du fait de cette coexistence, se retrouvent sur le Centre toutes les tranches d'âges, enfants et adultes, et la configuration de ce lieu de vie permet à chacun de s'y sentir « en famille ». Il n'en demeure pas moins que le grand nombre de bâtiments et leur indépendance permettent également de respecter la liberté de chacun.

Objectifs généraux

- ☐ Le Respect de la personne humaine :
 - ✓ Enfants : respect de l'enfant dans toutes les dimensions de sa personne
 - ✓ Adultes : accompagnement de l'animateur dans sa formation ; valorisation du « Travail » du personnel de service ; promotion et formation des cadres.
- ☐ La prise en compte de chaque participant en tant que personne avec ses droits et ses devoirs.
- ☐ L'épanouissement de chaque participant dans toutes les dimensions de sa personne : physique, morale et spirituelle.
- ☐ Le développement de la vie sociale dans la collectivité par la responsabilisation et par l'ouverture sur les structures extérieures.
- ☐ Le développement des capacités d'intégration par un mode de vie basé sur le respect de l'autre et du cadre de vie.
- ☐ Le développement de la vie affective par les différents contacts avec les groupes d'âges et avec la nature. (anniversaires...)
- ☐ L'éducation à l'hygiène et aux soins corporels.
- ☐ L'éducation alimentaire : soin et qualité apportés à la confection, à la distribution et à la prise des repas, repas variés, repas spéciaux des pays du monde entier et des provinces de France, journées à thème....
- ☐ L'éducation au sommeil
- ☐ L'éducation à une hygiène de vie :
 - ✓ Dans un cadre où les toxiques (alcool, tabac, drogues....) n'existent pas
 - ✓ L'équilibre entre les moments actifs et calmes, entre le physique et le spirituel
 - ✓ Une courbe d'activités respectant au mieux les rythmes circadiens
- ☐ L'éducation de l'esthétique et de la créativité
- ☐ La sensibilisation spirituelle adaptée à chaque tranche d'âge, avec le partage quotidien de la Bible, référence culturelle, (dans le cadre de la Famille Protestante), et une vie pratique en harmonie avec les valeurs citoyennes.

La dynamique impulsée par ses acteurs entraîne l'Association à se mobiliser davantage pour la Jeunesse, et l'équipe locale tend à se renforcer particulièrement par les jeunes qui peu à peu prennent leur place active en son sein (enfants qui nous suivent au fil des ans et deviennent ensuite animateurs et/ou membres du personnel de service, puis cadres pour certains).

Le séjour

SÉJOURS

Ils ont lieu à Jozerand, près de Combronde (63).

Le climat peut être très chaud en été, mais aussi froid et changeant, les matinées et les soirées sont parfois plus fraîches et pluvieuses.

Le centre de vacances est situé sur une grande et belle propriété, très boisée, un peu sur la hauteur avec une superbe vue sur le Puy de Dôme, et au calme.

Les enfants sont logés pour la plupart dans des bâtiments et les garçons les plus âgés dans des tentes villas.

ACTIVITÉS

Elles seront proposées à vos enfants, selon leur âge, sur le centre et dans la région : équitation, balades, randonnées, escalade, parcours aventure, piscine, visites animées dans un château, VTT, grands jeux, soirées organisées et animées,.....

Cette liste n'est pas exhaustive et les activités peuvent changer d'une année sur l'autre.



Le Temps des Vacances

Colonies et Camps d'Adolescents 2019

SEJOUR JUILLET

Du Lundi 08/07 au Vendredi 26/07

Organisatrices : Mmes J.BASIN/ CARCASSA Sandrine
Directrice Colonie : Mme CARCASSA Sandrine
Directrice Adjointe : Mme HADJI-HARONIAN Laurence

Toutes Activités incluses pour 19 jours

Tarifs du Séjour	
- de 12 ans	+ de 12 ans
684 €	779 €

REMISE

(* Si inscription avant le 1 ^{er} Mai)	
- de 12 ans	+ de 12 ans
627 €	722 €

*Remise accordée si le dossier d'inscription et le règlement sont complets et nous parviennent avant le 1^{er} Mai



Contact:

06.89.37.04.55
/
04.73.33.02.73

SEJOUR AOUT

Du Lundi 29/07 au Lundi 12/08

Organisatrices : Mmes J.BASIN/ CARCASSA Sandrine
Directrice Colonie : Mme CARCASSA Sandrine
Directrice Adjointe : Mme PATOYT Sandrine

Toutes Activités incluses 15 jours

Tarifs du Séjour	
- de 12 ans	+ de 12 ans
540 €	615 €

REMISE

(* Si inscription avant le 1 ^{er} Mai)	
- de 12 ans	+ de 12 ans
495 €	570 €

*Remise accordée si le dossier d'inscription et le règlement sont complets et nous parviennent avant le 1^{er} Mai

Remise particulière aux fratries de 3 enfants et plus

3 enfants : 30% de remise sur la pension du plus jeune.

4 enfants : 40% de remise sur la pension du plus jeune.

5 enfants : 50% de remise sur la pension du plus jeune.

(Nous ne prenons pas les enfants de moins de 6 ans)

Tarif → Dans l'intérêt des enfants, à la formation des équipes, nous nous réservons le droit de placer ceux en limite d'âge (11/12 ans), soit chez les grands, soit chez les préados, suivant leurs capacités physiques et leur maturité. **Les pensions seront donc réajustées en fonction du choix effectué.** Nous vous préviendrons dès que possible.

- ➕ ➡ **Un Chèque de 20€** (correspondant à l'adhésion et aux frais administratifs) / par famille
- ➡ **Un Chèque de caution de 80 € pour avance sur frais médicaux** / par enfant
qui vous sera rendu en fin de séjour si vous avez remboursé les frais éventuels ou s'il n'y a pas eu de frais / ou l'attestation de la CMU pour la gratuité des soins.

Inscriptions

Renvoyer un dossier complet. Bien lire attentivement toutes les informations données dans ce dossier.

↪ cf. paragraphe "Constitution du dossier" et suivre précisément toutes les indications données, écrire lisiblement et fournir les pièces à joindre.

Tout dossier incomplet ne sera pas validé et nous ne garderons pas la place, ce qui risque de diminuer vos chances d'inscription.

❗ Nous ne ferons aucune réservation par téléphone

Annulation

➡ **20 €** seront retenus d'office, pour les frais d'ouverture de dossier, quel que soit le motif du désistement et quel que soit le jour où interviendra ce désistement.

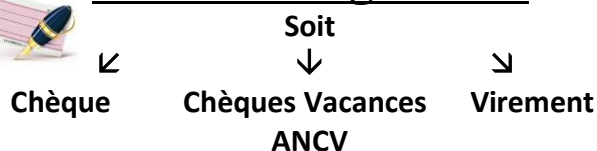


De plus, si vous annulez le séjour de votre enfant, sauf en cas de maladie (dans ce cas, fournir un certificat médical précis) :

- ✗ Plus de 45 jours avant la date de départ, il sera retenu 100 €
- ✗ Moins de 45 jours, il sera retenu 25% du montant de la pension.
- ✗ Moins de 15 jours, il sera retenu 50% du montant de la pension.
- ✗ Dans le cas de non présentation, aucun remboursement ne sera effectué.
- ✗ Départ en cours de séjour : aucun remboursement ne sera effectué sauf pour raison de maladie.



Mode de Règlement



La pension doit être soldée à l'inscription en un ou plusieurs chèques.

- Tous les chèques seront libellés à l'ordre de :
Association A.J.F. - Le Temps des Vacances
et seront envoyés au siège social de l'Association.

- Si vous choisissez le fractionnement :**

→ Dater **TOUS** les chèques du jour où ils sont émis (interdiction légale d'antidater)
→ Noter **AU VERSO**, AU CRAYON, la date à laquelle nous devons les débiter. (*Jour/ semaine précisés*).
Le premier chèque est automatiquement encaissé à l'inscription, les autres en suivant et prenant fin au plus tard en décembre 2018

- ✓ **pour la pension – de 12 ans faire par exemple :**

→ Juillet 1 chèque de 144 € et 4 chèques de 135 €
(Avec remise) 1 chèque de 127 € et 4 chèques de 125 €
→ Août 1 chèque de 140 € et 4 chèques de 100 €
(Avec remise) 1 chèque de 95 € et 4 chèques de 100 €

- ✓ **Pour la pension ados faire par exemple :**

→ Juillet 1 chèque de 159 € et 4 chèques de 155 €
(Avec remise) 1 chèque de 142 € et 4 chèques de 145 €
→ Août 1 chèque de 135 € et 4 chèques de 120 €
(Avec remise) 1 chèque de 130 € et 4 chèques de 110 €

*Si besoin de fractionner en plus,
6 maximums, nous contacter.*

- CAF : Pour les parents ayant des aides (CAF ou autres), régler **ENTIEREMENT** la pension comme indiqué ci-dessus.

Quand vous aurez reçu les bons CAF, les envoyer **rapidement** et nous n'encaisserons pas le montant équivalent à ces bons. Nous réglerons définitivement les sommes à payer de part et d'autre en fin de séjour.

- Autres aides** : Quand nous aurons perçu les aides, nous vous rembourserons ou nous vous rendrons des chèques non débités.

Toutes aides dépassant le montant de la pension restent acquises à l'Association.

Aides



Pour les bénéficiaires des CAF, nous faire parvenir dès réception de votre caisse, le document précisant le montant de l'aide

! Attention

Certaines CAF ne remboursent pas l'aide accordée si la colonie n'a pas lieu dans votre département ou pour d'autres diverses raisons.
Renseignez-vous, bien afin d'éviter les mauvaises surprises.

Conseil Général :

Vous renseigner auprès de ceux-ci.

AUTRES : Que vous bénéficiiez ou non des aides de la CAF, nous vous conseillons de vous renseigner auprès de :

- ✗ Votre Comité d'entreprise
- ✗ Certaines mairies donnent une aide
- ✗ ASE : par le biais de votre assistante sociale
- ✗ Conseil Général du département
- ✗ Rectorat : pour ceux qui dépendent de l'Education Nationale.
- ✗ Jeunesse au plein air distribue des bourses si vous vous y prenez suffisamment tôt.

Vous pouvez obtenir des bourses ou des aides pour le trousseau, le voyage et même la pension. Aides qui peuvent être cumulées.

Transports

Le voyage est en plus à la charge des parents. Plusieurs possibilités s'offrent à vous. Prenez en connaissance et remplissez le document voyage joint qui nous permet d'organiser les transports au plus tôt. Selon votre choix, des précisions vous seront données dans les courriers suivants.

Vous pouvez acheminer vous-mêmes votre enfant jusqu'au centre de Vacances.

➔ **Remplir la rubrique voyage individuel**



Vous pouvez choisir aussi le mode train individuel si votre enfant peut voyager seul. Choisir la gare de Riom-Châtel Guyon comme arrivée.

➔ **Remplir la rubrique train individuel et nous communiquer les informations au plus tôt.**



Vous pouvez choisir le mode avion. Nous pourrions récupérer votre enfant à l'Aéroport de Clermont-Ferrand.

➔ **Remplir la rubrique avion individuel et nous communiquer les informations au plus tôt.**



COLLECTIFS

Collectifs train organisés au départ de Marseille et de Paris

⚠ Compte tenu des difficultés rencontrées dans l'organisation des voyages en collectif, nous vous informons qu'ils seront mis en place pour les enfants inscrits au moins deux mois avant le début du séjour, **soit avant le 1^{er} Mai**, et à condition que l'effectif des enfants soit d'un minimum de 10. Après cette date et en dessous de 10, les familles devront s'organiser elles-mêmes et contacter la SNCF.

<http://juniorcie.voyages-sncf.com>

Les prix exacts vous seront communiqués dès que possible.

➔ **Remplir la rubrique collectif train Marseille ou Paris, afin que nous puissions nous organiser au plus tôt et bénéficier des meilleurs tarifs.**

Suite à certains problèmes, nous n'achèterons les billets qu'au reçu du document voyage rempli et signé (et non par mail, téléphone ou autre).

A titre indicatif

Le voyage aller-retour Marseille-Jozerand était entre 93 et 137 € l'an dernier et Paris-Jozerand entre 36 et 63 €, selon l'âge et le moment d'achat du billet. Plus on le prend tard, plus le tarif augmente !

Suite à votre inscription, vous recevrez dans un prochain courrier diverses informations complémentaires sur le fonctionnement du Centre de Vacances, ainsi que le trousseau à prévoir.

CONSTITUTION DU DOSSIER

! Tout dossier incomplet ne sera pas enregistré, Il ne sera validé qu'au reçu de tous les documents demandés.

- ① Remplissez très soigneusement "la fiche d'inscription" **recto et verso**. Ecrire lisiblement, tout remplir, ne pas oublier toutes les signatures, cases à cocher...

- ➔ Joignez une photo VRAIMENT récente.
- ➔ N'oubliez pas les différents numéros de téléphone, mail...

Une version numérique de la fiche d'inscription est téléchargeable sur le site internet. Si vous le souhaitez, vous pouvez la remplir directement sur l'ordinateur, l'imprimer et la signer, puis la joindre aux documents qui doivent nous être envoyés.

- ② Joignez le règlement de la pension pour l'inscription de l'enfant

Faire à part:

- Un chèque de 20€ /par famille
- + - Un chèque de 80€ /par enfant (pour avance sur frais médicaux)

- ③ Remplissez la feuille «Voyage »

Tous les courriers complets doivent être adressés au nouveau Siège social :



Association AJF- Le Temps des Vacances
Séjour Juillet /ou Séjour Août
19 Rue du Puy Chazel
63460 JOZERAND

Fiche d'Inscription 2019:

Juillet ☐

Août ☐

(Merci de cocher le mois choisi et d'écrire en lettres CAPITALES)

NOM de l'enfant _____

Prénom _____ Sexe _____

Date de Naissance _____ Lieu _____

PHOTO.

RECENTE

Responsable Légal de l'Enfant

(*écrire très lisiblement*)

NOM et Prénom : _____

Adresse : _____

Ville : _____ Code Postal : _____

Tél Domicile : _____

Portable : _____

Adresse Mail : _____

Profession : _____

Tél Travail : _____

Autre Responsable

NOM et Prénom : _____

Adresse : _____

Ville : _____ Code Postal : _____

Tél Domicile : _____

Portable : _____

Adresse Mail : _____

Profession : _____

Tél Travail : _____

Situation de Famille

- ☐ Enfant vivant avec ses deux parents
- ☐ Parents séparés sans procédure juridique
- ☐ Parents divorcés
- ☐ Mère célibataire
- ☐ Enfant confié à l'ASE
- ☐ Parent Veuf

Nombre d'enfants dans le foyer
(y compris celui que vous inscrivez)

Téléphones supplémentaires

- Vacances :
Dates _____ Tél _____

- Voisin :
Nom _____ Tél _____

- Famille :
Nom _____ Tél _____

Informations complémentaires que vous souhaiteriez apporter :

Assurance

Nom : _____ N° de Police : _____

TROUBLES PARTICULIERS éventuels de l'enfant

- ☐ Handicap mental
- ☐ Handicap moteur
- ☐ Autre

Si oui précisez _____

Note : Ces renseignements sont strictement confidentiels. Ils ne sont en aucune façon une ingérence dans votre vie privée, mais ils nous sont impérativement nécessaires, eu égard à Jeunesse et Sports.

Aides Susceptibles de vous être accordées

Organismes	Oui	Non	Adresse / Raison sociale	Téléphone
CAF				
Mairie				
CE				
Autre				

Autorisations Parentales Paraphées par le Responsable Légal de l'Enfant

Je soussigné(e), (responsable légal) : _____

1	Certifie avoir pris connaissance des modalités de fonctionnement et des objectifs de la colonie.
2	Autorise tout médecin, en accord avec la Direction de la colonie à faire pratiquer toute intervention chirurgicale, en cas d'urgence et hospitalisation, à subir tout traitement reconnu nécessaire. En cas d'hospitalisation, j'autorise toute personne désignée par la Direction à prendre en charge mon enfant à la sortie de l'hôpital.
3	Accepte le fait que durant le séjour, l'enfant étant sous la responsabilité du directeur, les parents ou tuteurs ne peuvent pas le sortir du Centre de Vacances lors d'une éventuelle visite.
4	Dans le cas de parents séparés ou divorcés légalement, m'engage à communiquer toutes les informations concernant ce séjour à l'autre parent.
5	Autorise mon enfant à être véhiculé depuis le Centre de Vacances, jusqu'aux différents lieux de promenades, pique-nique ou camping, chaque fois que cela sera nécessaire, par les soins de la Direction ou de toute personne accréditée par elle.
6	Autorise mon enfant à participer aux différentes activités " Sports Nautiques " et baignade.
7	Demande à ce que mon enfant participe à l'activité de découverte Biblique.

Autorise ☐ N'autorise pas ☐ mon enfant à être pris en photo sur le Centre de Vacances, à figurer dans le fichier de la colonie permettant de faire une rétrospective, à figurer dans les albums photos et sur le site Web de la colonie, ou tout autre support édité par l'Association.

Ecrire : " Lu et Approuvé "

Signature du Responsable :

Fait à _____, le _____

Pour servir et valoir ce que de droit.

Demandes d'attestations : Prière de ne remplir cette rubrique que si vous avez **réellement** besoin des attestations.

- ☐ Une attestation de séjour (qui me sera envoyée une fois le séjour effectué)
☐ Une attestation de paiement (qui me sera envoyée une fois le séjour complètement réglé)
☐ Autre (préciser) : _____

Comment avez-vous connu le temps des vacances ?

- ☐ Site internet ☐ Catalogue UniVaC ☐ Catalogue Pentecôte
☐ Autre (préciser) : _____

Choix et Autorisation du Mode de Voyage 2019

Séjour Juillet ☐

Séjour Août ☐

Nom et Prénoms des enfants concernés :

(Cocher la ou les cases de votre choix)

1- Transports Collectifs Train

☐ Collectif Train Marseille - Riom

Je soussigné (responsable légal de l'enfant) _____

- Ai choisi que mon (mes) enfant(s) prend (prennent) le collectif Marseille/Riom aller et retour
- Autorise mon (mes) enfant(s) ci-dessus inscrit(s) à y participer

J'autorise également les accompagnateurs responsables (désignés par la Directrice) à faire donner tout soin ou pratiquer toute intervention chirurgicale en cas de nécessité dûment constatée par un médecin.

ou

☐ Collectif Train Paris- Riom

Je soussigné (responsable légal de l'enfant) _____

- Ai choisi que mon (mes) enfant(s) prend (prennent) le collectif Paris/Riom aller et retour
- Autorise mon (mes) enfant(s) ci-dessus inscrit(s) à y participer

J'autorise également les accompagnateurs responsables (désignés par la Directrice) à faire donner tout soin ou pratiquer toute intervention chirurgicale en cas de nécessité dûment constatée par un médecin.

2- Voyages individuels

☐ Transport par vos soins ou par un tiers

Je soussigné (responsable légal de l'enfant) _____

➔ Aller : heure prévue d'arrivée sur le Centre _____

☐ Me charge d'acheminer mon (mes) enfant(s) jusqu'au Centre de Vacances

☐ Ne peux pas les accompagner moi-même et je donne la responsabilité de mon (mes) enfant(s) à :

NOM :

Prénom :

Adresse :

Téléphone :

Dans ce cas, je décharge la Directrice de l'ACM de toute responsabilité concernant le voyage.

➔ Retour : heure prévue de mon départ du Centre de Vacances _____

☐ Me charge de venir chercher mon (mes) enfant(s) sur le Centre de Vacances

☐ Ne peux pas venir le chercher moi-même et je donne la responsabilité de mon (mes) enfant(s) à :

NOM :

Prénom :

Adresse :

Téléphone :

Dans ce cas, je décharge la Directrice de l'ACM de toute responsabilité concernant le voyage.

☐ Avion ou Train Individuel

Je soussigné (responsable légal de l'enfant)

☐ Choisis l'avion comme mode de Transport
Aéroport de Clermont-Ferrand Auvergne

ou

☐ Choisis le train comme mode de Transport
Gare de Riom-Chatel Guyon

- Et autorise mon (mes) enfant(s) ci-dessus inscrit(s) à y participer
- J'avertis la Directrice des conditions de voyage (lieu et horaires) au plus tôt.

Ecrire : « Lu et Approuvé »

Fait à _____, le _____

Signature du responsable : _____